

GREAT-WEST LIFECO INC.

AVIS DE DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES 2023

Procédure de notification et d'accès

Vous recevez le présent avis parce que vous êtes un actionnaire de Great-West Lifeco Inc. depuis le 15 mars 2023. Nous avons recours à la procédure de notification et d'accès pour distribuer la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2023 (la « circulaire ») et le rapport annuel de 2022 (le « rapport annuel ») (collectivement, les « documents relatifs à l'assemblée ») aux actionnaires en prévision de l'assemblée annuelle et extraordinaire qui aura lieu le 10 mai 2023 (l'« assemblée »). Les procédures de notification et d'accès nous permettent de vous donner un accès électronique à la circulaire et au rapport annuel sans vous envoyer d'exemplaires imprimés par la poste. Cette façon de faire est plus écologique et plus rentable parce qu'elle réduit l'utilisation du papier ainsi que les coûts d'impression et d'envoi de la circulaire et du rapport annuel aux actionnaires.

Vote

La procuration ou le formulaire d'instructions de vote qui accompagne le présent avis vous explique comment vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions. Vous pouvez également voter en ligne à l'assemblée en suivant les instructions données à la rubrique « *Vote lors de l'assemblée* » de la circulaire. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le vote par procuration, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « *Vote par procuration* » de la circulaire.

Nous rappelons aux actionnaires de lire attentivement la circulaire avant de voter.

Date et lieu de l'assemblée

Quand : Mercredi 10 mai 2023 à 13 h (heure de l'Est)

Où : 190 Simcoe Street, Toronto (Ontario)[‡] et en ligne par webdiffusion en direct à l'adresse web.lumiagm.com/213287617
Mot de passe : agm2023 (sensible à la casse)

Accès aux documents relatifs à l'assemblée en ligne

Les documents relatifs à l'assemblée sont accessibles aux endroits suivants :

Sur notre site Web :

<https://www.greatwestlifeco.com/fr/qui-sommes-nous/gouvernance-d-entreprise/assemblee-annuelle.html>

Sur SEDAR : www.SEDAR.com

Ces documents seront accessibles pendant un an à compter de la date à laquelle la circulaire est affichée sur notre site Web.

[‡] Nous prévoyons de tenir notre assemblée à la fois en ligne et en personne. Cependant, nous pourrions décider de tenir notre assemblée uniquement en ligne encore cette année afin de protéger la santé et la sécurité de tous et de respecter les protocoles en constante évolution liés à la COVID-19 établis par les autorités gouvernementales et de santé publique. Pour obtenir des instructions à jour sur la façon d'assister à notre assemblée, consultez notre site Web à l'adresse <https://www.greatwestlifeco.com/fr/qui-sommes-nous/gouvernance-d-entreprise/assemblee-annuelle.html>. Vous pouvez participer à l'assemblée en ligne et fournir des instructions de vote à l'avance.

Points à l'ordre du jour :

1. recevoir les états financiers et le rapport de l'auditeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2022;
2. adopter une résolution extraordinaire visant à modifier nos statuts constitutifs afin de faire passer le nombre d'administrateurs de 18 à 19;
3. élire les administrateurs;
4. nommer l'auditeur;
5. voter à l'égard d'une résolution consultative portant sur notre démarche en matière de rémunération des hauts dirigeants;
6. délibérer sur toute autre question dûment soumise à l'assemblée.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des questions énumérées ci-dessus, veuillez vous reporter aux rubriques intitulées « *Approuver les modifications de nos statuts* », « *Élire les administrateurs* », « *Nommer les auditeurs* » et « *Voter à l'égard de notre démarche en matière de rémunération des hauts dirigeants* ».

Comment demander un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée

Vous pouvez demander un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée sans frais pendant une période d'un an à compter de la date à laquelle les documents ont été déposés sur SEDAR. Veuillez conserver votre procuration ou votre formulaire d'instructions de vote pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions, car nous ne pourrons pas vous en envoyer un autre exemplaire.

Actionnaires inscrits

Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle à 15 chiffres tel qu'il est indiqué sur votre procuration.

Vous pouvez également demander un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée à l'adresse <https://www.voteendirect.com> en utilisant le numéro de contrôle indiqué sur votre procuration.

Actionnaires non inscrits (véritables)

Avant l'assemblée, veuillez appeler **Broadridge** :
1-877-907-7643 en Amérique du Nord
303-562-9305 (anglais) tous les autres pays
303-562-9306 (français)

Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle à 16 chiffres tel qu'il est indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote.

Vous pouvez également demander un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée à l'adresse <https://www.proxyvote.com> en utilisant le numéro de contrôle indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote.

Les demandes d'exemplaires imprimés avant l'assemblée doivent être reçues au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le 24 avril 2023.

Les documents relatifs à l'assemblée seront déposés par la poste dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande.

Après l'assemblée, les actionnaires inscrits et non inscrits peuvent communiquer comme suit, par téléphone ou par courriel :

Sans frais : 1-888-873-8813 (au Canada et aux États-Unis)
Numérotation directe : 204-946-4388 (tous les autres pays)
Courriel : corporate.secretary@canadalife.com

Les documents relatifs à l'assemblée seront déposés par la poste dans les dix jours civils suivant la réception de votre demande.

Comment exercer les droits de vote rattachés à vos actions

Si vous n'avez pas l'intention d'assister à l'assemblée, vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions par Internet, par téléphone ou par la poste. **Des instructions sur la façon et le moment de voter par ces moyens sont présentées dans la procuration ci-jointe ou le formulaire d'instructions de vote ci-joint.**

Pour pouvoir exercer des droits de vote à l'assemblée, votre procuration ou votre formulaire d'instructions de vote dûment rempli doit parvenir à Computershare au plus tard à **13 h (heure de l'Est) le 8 mai 2023** ou au moins 48 heures avant la reprise de l'assemblée en cas d'ajournement ou de report.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le vote par procuration, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « *Vote par procuration* » de la circulaire.

Des questions sur la procédure de notification et d'accès?

Les actionnaires inscrits peuvent communiquer avec Computershare à l'adresse suivante :

1-866-964-0492
514-982-8714

au Canada et aux États-Unis
tous les autres pa

Les actionnaires non inscrits (véritables) peuvent communiquer avec Broadridge à l'adresse suivante :

1-844-916-0609 (anglais)
1-844-973-0593 (français)
303-562-9305 (anglais)
303-562-9306 (français)

au Canada et aux États-Unis

OU par courriel à noticeandaccess@broadridge.com